



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/976
14 septembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DE LA MISSION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ À JAKARTA ET À DILI,
8-12 SEPTEMBRE 1999

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

1. La Mission du Conseil de sécurité dépêchée à Jakarta et à Dili du 8 au 12 septembre 1999 était chargée d'examiner avec le Gouvernement indonésien les mesures concrètes à prendre pour l'application pacifique de l'Accord du 5 mai (S/1999/513). Elle devait noter avec satisfaction que le Gouvernement indonésien s'était engagé à remplir les obligations qui découlaient dudit Accord, mais indiquer que les efforts qu'il avait déployés jusqu'alors n'avaient pas pu empêcher une intensification de la violence sur le territoire. Elle devait se dire particulièrement préoccupée par la récente campagne de violence à l'encontre de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) et prier instamment le Gouvernement indonésien de garantir la sécurité et de permettre à la MINUTO d'exécuter son mandat sans entrave. Il était demandé à la Mission de souligner que la population du Timor oriental s'était clairement prononcée en faveur de l'indépendance, que sa volonté devait être respectée et que la communauté internationale se préparait à travailler avec le Gouvernement indonésien en vue de conduire le Timor oriental à l'indépendance.

II. COMPOSITION DE LA MISSION

2. La Mission était composée des membres suivants :

Ambassadeur Martin Andjaba (Namibie), Chef de mission

Ambassadeur Hasmy Agam (Malaisie)

Ministre Alphons Hamer (Pays-Bas)

Ambassadeur Danilo Türk (Slovénie)

Ambassadeur Jeremy Greenstock (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

M. Francisc Vendrell (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies),
Représentant personnel adjoint du Secrétaire général

III. TENEUR ET RÉSUMÉ DES ENTRETIENS

3. Informations communiquées par le personnel de l'Organisation des Nations Unies et celui de la MINUTO (8 septembre) : Lors des réunions d'information en question, le personnel a décrit sans détours la détérioration de la situation en matière de sécurité et de la situation humanitaire au Timor

oriental depuis l'annonce des résultats du scrutin, à la différence des autorités indonésiennes qui ont essayé de brosser un tableau rassurant de la situation. Ces informations ainsi que celles obtenues dans le cadre d'autres entretiens ont convaincu la Mission que des éléments importants des autorités militaires et policières participaient à l'organisation des opérations menées par les milices et les appuyaient.

4. Entretien avec le Ministre des affaires étrangères Alatas (8 septembre) : La Mission a indiqué au Ministre des affaires étrangères Alatas que le Conseil de sécurité était gravement préoccupé par la situation actuelle au Timor oriental, et a déclaré souhaiter travailler avec le Gouvernement indonésien dans un esprit de coopération pragmatique pour régler la situation en matière de sécurité et la situation humanitaire. La Mission a souligné qu'il fallait faire en sorte que la MINUTO et les organisations internationales de secours puissent retourner au Timor oriental et y remplir pleinement leurs fonctions. Un retrait définitif de la MINUTO reviendrait à dire que le Gouvernement n'était pas parvenu à stabiliser la situation. Le Ministre Alatas a indiqué que l'Indonésie était également préoccupée par la crise au Timor oriental, mais a insisté sur le fait que si le Gouvernement était prêt à accepter toute assistance qui pourrait lui être apportée sur le plan de la fourniture de secours humanitaires, il n'envisagerait aucune présence militaire étrangère au Timor oriental avant que le Parlement indonésien ne se soit réuni et ait tiré les conséquences de la consultation populaire. Jusqu'à ce moment-là, il fallait laisser à l'Indonésie le soin de régler la situation en matière de sécurité. La Mission a souligné que si la situation devait continuer à se détériorer alors que le Gouvernement n'acceptait pas l'offre d'aide de la communauté internationale, l'Indonésie serait sévèrement critiquée dans le monde entier.

5. Entretiens avec le corps diplomatique de Jakarta (8 et 10 septembre) : La Mission a conféré avec les ambassadeurs en poste à Jakarta sur la situation actuelle au Timor oriental. Un certain nombre d'entre eux ont tenu à souligner énergiquement la complicité de l'armée et de la police indonésiennes dans les opérations lancées par les milices et ont fait état d'une campagne coordonnée visant à vider le territoire de toute présence étrangère. On s'est également inquiété de voir que le Gouvernement ne contrôlait plus l'armée, au moins en ce qui concerne la situation au Timor oriental, où les militaires infligeaient de propos délibéré un démenti à la politique du Gouvernement. Les ambassadeurs ont indiqué qu'ils appuyaient fermement l'idée de la visite de la Mission au Timor oriental. Ils se demandaient si le Gouvernement indonésien accepterait de coopérer avec une force internationale de sécurité au Timor oriental. À la suite de la visite de la Mission au Timor oriental, les ambassadeurs ont été informés de ses conclusions.

6. Entretien avec Mme Megawati Soekarnoputri (8 septembre) : La Mission a expliqué ses objectifs et a demandé à Mme Megawati de s'abstenir d'utiliser contre le Gouvernement indonésien le fait qu'il semblait être disposé à accepter une présence internationale de sécurité. Elle a donné son accord, tout en refusant de déclarer publiquement qu'elle appuyait l'idée d'une intervention internationale. Elle a critiqué fermement le Président Habibie pour avoir accepté le processus de l'Accord du 5 mai alors que, d'après elle, il était en train de perdre sa légitimité en tant que dirigeant de l'Indonésie. La Mission a déclaré ne pas vouloir se pencher sur les aspects de politique intérieure.

7. Entretiens avec M. Xanana Gusmão (9 et 12 septembre) : M. Gusmão a engagé dans les termes les plus vigoureux la Mission à prendre immédiatement des mesures pour sauver des vies au Timor oriental. Il a indiqué de façon catégorique que le Timor oriental n'était pas en état de guerre civile, mais qu'il était victime d'une campagne menée par les militaires pour exterminer les habitants du Timor oriental et dévaster leurs villes, éventuellement dans l'intention de démembrer le territoire. Il a signalé que 12 bataillons des forces armées indonésiennes étaient entrés sur le territoire depuis le Timor occidental et que si cette "invasion" devait atteindre celui des quatre sites de cantonnement des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (Falintil) situé le plus à l'ouest, celles-ci n'auraient d'autre choix que de se défendre. Il y avait actuellement des milliers de personnes déplacées à l'intérieur du territoire et cherchant à se réfugier dans les sites de cantonnement. À la suite de la visite de la Mission à Dili, les représentants de celle-ci ont demandé à voir M. Gusmão pour l'informer de la situation sur le terrain. Lorsqu'il est apparu que le Gouvernement allait annoncer qu'il était disposé à coopérer avec la communauté internationale, M. Gusmão a été encouragé à rendre publique une déclaration dont les termes seraient mesurés et conciliants.

8. Entretien avec le Président Habibie (9 septembre) : La Mission a indiqué au Président que la situation au Timor oriental avait dépassé de loin les limites de l'acceptable, et elle lui a demandé d'envisager l'offre d'assistance de la communauté internationale. Le Président Habibie a rejeté l'idée d'une présence militaire étrangère avant que le Parlement indonésien ne se soit prononcé sur les résultats de la consultation. Si cette présence militaire était autorisée, les Forces armées indonésiennes se trouveraient déconsidérées aux yeux des Indonésiens et l'on risquerait la balkanisation de l'Indonésie. La Mission a mis l'accent sur un point fondamental, à savoir que la confiance que le Conseil de sécurité placerait dans les mesures que prendrait l'Indonésie serait d'autant plus grande que la MINUTO pourrait être déployée et opérer normalement. Le Président a convenu qu'il était indispensable de maintenir la MINUTO au Timor oriental et a assuré ses interlocuteurs que la sécurité de l'enceinte de la MINUTO serait renforcée et que ses besoins en eau et en vivres seraient satisfaits. La Mission et le Président se sont entendus pour que celle-ci se rende à Dili, tant pour évaluer la situation par elle-même que pour soutenir le moral de la MINUTO. S'agissant des préparatifs de la phase III, la Mission a estimé qu'en préparant la mise en place de l'élément de sécurité relevant de la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies dans le territoire, on pourrait contribuer au maintien de la sécurité au cours de la phase II. Le Président Habibie a rejeté cette idée.

9. Entretien avec le Ministre de la défense, le général Wiranto et l'état-major (9 septembre) : Tout en admettant l'existence de problèmes au Timor oriental, le général Wiranto a indiqué que les Forces armées indonésiennes entendaient faire face à la situation dans toute sa complexité. Au lendemain de l'annonce des résultats du scrutin, le groupe pro-intégrationniste, préoccupé par ce qu'il considérait comme un comportement partial de la part du personnel de la MINUTO, avait déclenché une vague de violences. La situation était encore compliquée par le fait qu'un nombre important de policiers et de militaires du Timor oriental étaient des habitants du territoire et on pouvait "comprendre", selon le mot qu'il a employé, qu'ils étaient opposés à l'indépendance. Les

différences linguistiques et culturelles ainsi que la dimension du territoire avaient compliqué la tâche des Forces armées indonésiennes. Le général Wiranto ne doutait pas un instant que la loi martiale permettrait à ses forces de stabiliser la situation et de commencer à satisfaire aux besoins des réfugiés. À son avis, la fureur dirigée par les pro-intégrationnistes contre la MINUTO avait atteint un degré si élevé que la situation ne pourrait que se détériorer encore davantage si l'on faisait appel aux troupes de l'ONU à ce stade. La Mission a contesté en tous points cette analyse et a signalé l'absence de volonté politique du Gouvernement indonésien. Les informations reçues pendant cet entretien faisant état des violences qui avaient été dirigées contre l'enceinte de la MINUTO ont montré de la façon la plus claire que l'assurance du général était déplacée.

10. Rencontre avec les représentants d'ONG indonésiennes (10 septembre) : Un groupe de dirigeants d'ONG indonésiennes s'est entretenu avec deux membres de la Mission pour leur faire part des préoccupations des ONG et discuter de la situation au Timor oriental. Le groupe a présenté une déclaration commune signée par 15 ONG qui demandaient que le Conseil de sécurité se réunisse immédiatement pour décider l'envoi d'une force de maintien de la paix au Timor oriental; que le Gouvernement indonésien prenne des mesures concrètes pour mettre un terme à la violence au Timor oriental, en se conformant à l'Accord du 5 mai et en arrêtant les membres des milices; et que ledit Gouvernement abroge immédiatement la loi martiale au Timor oriental.

11. Séjour à Dili (11 septembre) : Les membres de la Mission du Conseil de sécurité ont eu des entretiens très utiles avec des commandants militaires locaux; ils ont sillonné la ville et se sont rendus dans les locaux de la MINUTO. Ils se sont également entretenus avec l'évêque Nasciemento. Bien qu'aucun incident ne se soit produit pendant son séjour, la Mission du Conseil de sécurité est repartie avec un profond sentiment de consternation devant les destructions qu'elle a constatées, d'inquiétude devant le peu de fiabilité des forces locales qui étaient censées assurer la sécurité de la MINUTO et de détresse devant le désespoir des populations déplacées. Un important groupe de journalistes a montré cela au monde extérieur. Au cours du séjour de la Mission du Conseil de sécurité à Dili, les vues du général Wiranto ont aussi manifestement évolué.

12. Déclaration à la presse du Président Habibie et rencontre avec le Président (12 septembre) : Peu de temps avant une rencontre prévue avec la Mission, le Président Habibie a annoncé à la presse que les forces de défense indonésiennes avaient certes fait tout leur possible, dans des conditions difficiles et complexes, pour stabiliser la situation au Timor oriental mais qu'elles avaient dû constater qu'elles avaient atteint les limites de ce qu'elles pouvaient faire. Il a donc informé le Secrétaire général que l'Indonésie était prête, sans condition, à "accepter des forces internationales de maintien de la paix agissant par l'intermédiaire des Nations Unies et recrutées dans des pays amis pour rétablir la paix et la sécurité au Timor oriental, protéger la population et appliquer les résultats du scrutin direct du 30 août 1999". Le Ministre des affaires étrangères Alatas se rendrait à New York pour préparer la mise en oeuvre de ce programme qui associe l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement indonésien.

13. Au cours de l'entretien qu'il a eu par la suite avec la Mission, le Président a indiqué que son gouvernement était disposé à autoriser l'évacuation vers l'Australie des personnes qui s'étaient réfugiées dans les locaux de la MINUTO; à faciliter le parachutage de vivres et de produits de première nécessité aux autres personnes déplacées qui se trouvaient dans les collines; ainsi qu'à veiller à ce que les Falintil ne soient pas attaqués par les milices.

IV. ANALYSE

14. Les rapports présentés par le Secrétaire général au Conseil de sécurité durant la première phase de la consultation populaire faisaient état de l'impunité dont bénéficiaient les milices favorables à l'autonomie qui commettaient des actes de violence. La Mission a constaté, par ce qu'elle a pu observer elle-même et en en discutant avec le personnel des Nations Unies, que ces actes de violence n'auraient manifestement pas pu se produire sans la participation de nombreux éléments de l'armée et de la police indonésienne. Au cours de séances d'information organisées à Jakarta et à Dili, les membres de la MINUTO ont expliqué comment, pendant les violences qui ont suivi la consultation et qui les ont contraints à fermer les bureaux régionaux de la MINUTO, il y a eu des cas où des policiers et des membres des TNI n'ont rien fait pour empêcher des milices d'entrer dans les villes et d'y mener des campagnes organisées et coordonnées d'incendies volontaires et de terreur dont l'un des buts était de débarrasser le territoire de toute présence internationale, y compris la MINUTO, les membres des organisations humanitaires et les médias, et, partant, supprimer tout regard extérieur. Ces campagnes avaient aussi pour objectif de mener à son terme un programme coordonné de réinstallation forcée par lequel des dizaines de milliers d'habitants du Timor oriental ont été transférés au Timor occidental. Selon des informations concordantes, de nombreux éléments des TNI et de la police ont directement participé à cette campagne de réinstallation forcée. Le caractère organisé et coordonné de cette campagne, l'action menée à l'échelle de tout le territoire pour expulser la MINUTO et toute autre présence internationale et l'absence de réaction adéquate à la violence des milices en dépit de l'écrasante supériorité des TNI et de la police, tout cela contribue à accréditer le point de vue selon lequel les activités de la milice étaient organisées et soutenues par des éléments des TNI.

15. Il y avait à l'évidence un décalage entre la situation sur le terrain au Timor oriental et l'analyse de cette situation par le Président Habibie et ses principaux conseillers. Pour ces derniers, la violence qui a suivi le scrutin était le fait de partisans de l'autonomie déçus et en colère contre ce qu'ils considéraient comme un parti pris de la MINUTO, et l'armée indonésienne s'efforçait de faire face au dernier avatar d'un combat très ancien entre habitants du Timor oriental. Or, comme on l'a déjà vu plus haut, les destructions généralisées constatées sur le terrain ne pouvaient être le résultat ni de l'expression d'un sentiment populaire ni d'une guerre civile. Tout semblait au contraire prouver que la violence pouvait, comme l'ont fait remarquer des membres de la MINUTO, être "branchée ou débranchée" à volonté. Alors qu'elle s'entretenait avec le Ministre de la défense, le général Wiranto, le 11 septembre, la Mission a appris qu'au même moment, des miliciens essayaient de voler des véhicules qui se trouvaient dans les locaux de la MINUTO. Lorsque le général Wiranto a demandé à ses collaborateurs de vérifier ce qu'il en était, il semble qu'il lui a été d'abord répondu que la situation dans les locaux de la

MINUTO était normale, alors que ladite situation était en réalité grave. La Mission a eu nettement l'impression que lorsque le général s'est rendu avec elle à Dili et a sillonné la ville, il a été lui-même surpris par l'ampleur des dégâts. Il est fort possible que cette constatation exacte et directe de la réalité de la situation sur le terrain ait contribué au changement de politique du Gouvernement indonésien.

16. Pour la Mission, la loi martiale, décrétée le 7 septembre, n'a manifestement pas permis de stabiliser la situation. À Dili, lorsque la Mission est arrivée dans la ville, le 11 septembre, il ne restait apparemment plus grand-chose que les milices puissent encore piller. En dépit des assurances données par les autorités selon lesquelles la sécurité de la MINUTO serait l'un des objectifs premiers de la loi martiale, le 10 septembre, des membres de la milice Aitarak ont pu traverser librement des barrages des TNI et de la police et s'approcher des locaux de la MINUTO. Des membres de la MINUTO ont alors pu observer comment des soldats des TNI aidaient les miliciens qui tentaient de piller des véhicules de la MINUTO. Lorsque les attachés de liaison militaires de la MINUTO ont été directement menacés et qu'ils ont exigé que les TNI interviennent pour arrêter les miliciens, les membres des TNI ont déclaré qu'ils n'avaient pas ordre de tirer sur la milice. Les preuves directes de ce type, ainsi que la destruction de la ville dans son ensemble, rendent vide de sens l'argument selon lequel la loi martiale pouvait mettre fin à la violence qui s'était abattue sur le Timor oriental.

17. Il est également apparu que l'instauration de la loi martiale ne permettrait pas de répondre comme il se doit à la crise humanitaire au Timor oriental, ce qui était selon les autorités l'un de ses objectifs. La campagne de terreur déclenchée par les milices et la réinstallation forcée avaient créé une situation de crise qui, dans une large mesure, n'était pas, ni ne pouvait être, observée lors de la visite de la Mission. Il n'a guère été signalé qu'un très grand nombre de miliciens venus du Timor occidental sont entrés au Timor oriental pour prêter main forte aux milices qui étaient déjà à l'oeuvre dans le territoire. Selon de très nombreuses informations, des milices ont enlevé des partisans de l'indépendance et des militants indépendantistes qui se trouvaient parmi les populations déplacées en transit ou au Timor occidental. Selon d'autres informations, des dizaines de milliers d'habitants du Timor oriental qui s'étaient réfugiés dans les lieux de cantonnement des Falintil et ailleurs dans le territoire se trouvaient dans un état dangereusement proche de la famine.

V. CONCLUSIONS

18. Au cours de sa visite, la Mission s'est rendu compte de plus en plus nettement que la manière dont le Gouvernement indonésien décrivait les événements au Timor oriental et les mesures prises par l'Indonésie pour s'acquitter des responsabilités que lui impose l'Accord du 5 mai ne coïncidait pas avec les informations provenant du personnel des Nations Unies et des membres du corps diplomatique à Jakarta et Dili, non plus qu'avec ce qu'elle avait pu observer elle-même sur place. La Mission a fait observer au Gouvernement ce manque de crédibilité, ce qui a contribué à faire évoluer sa position dans un sens positif.

19. Le rôle joué par de nombreux éléments de l'armée et de la police indonésiennes au Timor oriental pour organiser et soutenir les agissements inacceptables des milices est devenu évident pour tout observateur objectif et a été reconnu publiquement par le Ministre de la défense le 11 septembre. Le fait que les forces de défense ne faisaient aucun cas de l'obligation que le Gouvernement avait de garantir la sécurité de la MINUTO, des organisations internationales et de la population dans son ensemble et des assurances qu'il avait données à ce sujet, comme elles l'avaient montré à maintes reprises, et ce, bien qu'elles aient eu incontestablement les moyens de le faire, signifiait que les autorités indonésiennes ne pouvaient pas ou ne voulaient pas assurer l'environnement nécessaire à la mise en oeuvre de l'Accord du 5 mai dans le calme. L'imposition de la loi martiale le 7 septembre n'a pas modifié cet état de choses. La coopération entre le Gouvernement et la communauté internationale est par conséquent devenue indispensable à la mise en oeuvre efficace de l'Accord et il est bon que le Gouvernement ait reconnu cette nécessité le 12 septembre. Cette coopération doit viser avant tout à assurer la sécurité et à répondre aux besoins essentiels de tous les éléments de la population du Timor oriental, sans discrimination, ainsi qu'aux réfugiés se trouvant au Timor occidental.

20. Sur le plan humanitaire, la situation de la majorité de la population au Timor oriental et des réfugiés au Timor occidental est extrêmement grave. Il est certes nécessaire de procéder à des analyses et des évaluations plus détaillées, mais il est urgent de s'attaquer au problème, de préférence avec l'entière coopération des autorités indonésiennes. Des mesures doivent être prises pour empêcher de nouveaux actes de violence de la part des milices pro-autonomie ou des affrontements entre les milices et les Falintil pro-indépendance.

21. Il ne fait guère de doute que de graves violations du droit international humanitaire sont commises depuis l'annonce des résultats du scrutin le 4 septembre. Des enquêtes devront être effectuées et le rapport de la MINUTO daté du 11 septembre (voir annexe) serait utile à cet égard.

22. Bien que la Mission ait indiqué très clairement que la sécurité de la MINUTO et sa capacité de fonctionner serviraient pour beaucoup à juger de la mesure dans laquelle le Gouvernement indonésien s'acquittait de ses responsabilités, les autorités compétentes ont laissé la situation de la MINUTO se dégrader pendant le séjour de la Mission. La question de la sécurité de la MINUTO devra être gardée constamment à l'étude, une évacuation de Dili étant organisée si cela devenait nécessaire, jusqu'à ce qu'une force de sécurité internationale soit sur place. La sécurité de ceux qui se sont réfugiés dans les locaux de la MINUTO et la satisfaction de leurs besoins essentiels méritent une attention particulière.

23. La Mission du Conseil de sécurité rend hommage au Chef de la MINUTO et à son personnel, ainsi qu'aux membres des organismes des Nations Unies et des organisations humanitaires internationales qui se trouvent encore au Timor oriental ou qui continuent de mener une action en sa faveur, pour le courage qu'ils manifestent et pour leur volonté de défendre les normes et les pratiques de l'Organisation des Nations Unies dans des circonstances épouvantables.

24. La préparation de l'action que l'ONU devra mener pour s'acquitter de ses responsabilités en application de la phase III de l'Accord du 5 mai pourrait être avancée de façon à coïncider avec la tâche de renforcement de la sécurité qui devra être assurée par la force de sécurité internationale conformément à la phase II.

25. Il convient de tenir compte de l'importance de l'Indonésie sur le plan régional et international et du fait que ce pays a besoin d'un soutien pour l'aider à se transformer en une véritable démocratie et en une véritable économie de marché. La période actuelle est déterminante pour la politique interne indonésienne. Toutefois, le problème du Timor oriental doit recevoir la priorité en raison de la gravité de la crise humanitaire et parce que, jusqu'à maintenant, l'Indonésie n'a guère donné suite aux résolutions du Conseil de sécurité consacrées à la mise en oeuvre de l'Accord du 5 mai. Toutefois, ces deux éléments ne sont pas incompatibles : en fait, l'application de l'Accord du 5 mai contribuera au succès du processus de transition pour l'Indonésie.

26. La Mission du Conseil de sécurité avait avant tout pour tâche d'aider le Gouvernement indonésien à prendre conscience de la façon dont la communauté internationale perçoit la crise du Timor oriental. Notre tâche a été sensiblement facilitée parce que le Gouvernement a réalisé que la communauté internationale donnait la priorité au Timor oriental et qu'elle se préparait à en donner la preuve concrète. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement indonésien a fait la déclaration du 12 septembre. Les travaux de notre mission doivent être situés dans cette optique plus large.

VI. RECOMMANDATIONS

27. La Mission présente au Conseil les recommandations suivantes à l'issue de sa visite à Jakarta et à Dili du 8 au 12 septembre 1999 :

- i) La crise humanitaire très grave au Timor oriental devrait recevoir de la part de l'ONU la priorité absolue, pour ce qui est tant de répondre aux besoins fondamentaux des populations déplacées, y compris au Timor occidental, que d'insister pour que le Gouvernement permette à l'ONU et aux organisations humanitaires internationales d'avoir accès à ces populations et qu'il garantisse la sécurité des organisations;
- ii) Le Conseil de sécurité devrait noter avec satisfaction la décision du Président de la République d'Indonésie d'inviter une force internationale de maintien de la paix à coopérer avec l'Indonésie au rétablissement de la paix et de la sécurité au Timor oriental et il devrait adopter sans tarder une résolution définissant le cadre de la mise en oeuvre de cette proposition;
- iii) Le Secrétaire général, conseillé par son Représentant spécial au Timor oriental, devrait envisager de réduire à un minimum, ou d'évacuer, si nécessaire, la MINUTO à Dili, avant l'arrivée d'une force de sécurité internationale, à condition que la question de la sécurité et du bien-être des réfugiés dans les locaux de la Mission ait été réglée de façon satisfaisante;

- iv) Le Conseil de sécurité devrait envisager d'autoriser un détachement précurseur de la force internationale de sécurité à entreprendre à Dili et dans la région des tâches urgentes et essentielles touchant la MINUTO et l'acheminement de secours humanitaires;
- v) Le Secrétaire général devrait être invité à soumettre des plans en vue d'avancer l'action que l'ONU doit entreprendre dans le cadre de la phase III, de façon à améliorer la mise en oeuvre de la phase II, compte tenu des éléments nouveaux;
- vi) Le Conseil de sécurité devrait exiger du Gouvernement qu'il s'acquitte des obligations que lui impose la phase II de l'Accord du 5 mai, avant et après l'arrivée d'une force de sécurité internationale, en insistant particulièrement sur l'aide aux personnes déplacées ainsi que sur le contrôle à exercer sur les milices et sur la prévention d'affrontements entre les milices et les Falintil;
- vii) Le Conseil de sécurité devrait faire mener des enquêtes sur les violations apparentes du droit international humanitaire commises au Timor oriental et au Timor occidental depuis le 4 septembre.

Annexe

La destruction du Timor oriental depuis le 4 septembre 1999 :
rapport établi par la MINUTO le 11 septembre 1999

1. Les événements auxquels on assiste au Timor oriental depuis le 4 septembre 1999 constituent la concrétisation des pires menaces proférées par les partisans du régime d'autonomie et leurs protecteurs au sein du Gouvernement indonésien. Contrecoup du vote en faveur de l'indépendance, ce qui s'est réellement passé n'est rien moins qu'une exécution systématique de la politique de la terre brûlée, sous la conduite de l'armée indonésienne.

2. Il n'est pas possible, pour l'heure, de procéder à une évaluation détaillée de la situation au Timor oriental. La Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) s'est trouvée complètement immobilisée à l'intérieur de ses locaux et, hormis certaines tâches essentielles, n'a pas été en mesure de procéder à des observations directes à Dili et encore moins dans le reste du territoire. Nous avons reçu de nombreuses informations non confirmées faisant état de nombreux morts et de graves atrocités, dont certaines se sont heureusement révélées sans fondement. Nous sommes parvenus aux conclusions suivantes après avoir évalué avec soin diverses sources d'information.

Destructions systématiques

3. À Dili, il semblerait que toutes les maisons et tous les immeubles aient été systématiquement pillés et que, pour une bonne partie, ils aient été brûlés. Le quartier central des affaires a été entièrement dévasté. Ces derniers jours, on a vu les miliciens et les soldats des Forces armées indonésiennes charger dans des camions des équipements et des fournitures pris dans ces maisons, tandis que les docks de Kupang, au Timor occidental, regorgeraient d'équipements ménagers proposés à la vente. Nous croyons que d'autres localités, telles qu'Aileu, Ermera et Maliana ont vécu des situations similaires.

Déplacements forcés

4. Des informations parvenant de toute la partie occidentale du Timor oriental font état de déplacements forcés de la population vers des camps de réfugiés dans le Timor occidental. À la fin août, le général Wiranto avait publiquement annoncé l'aménagement de ces camps officiellement destinés à recevoir les populations qui quitteraient volontairement le Timor oriental au lendemain du vote. Il apparaît désormais que l'on s'efforce de disperser définitivement la population du Timor oriental dans toute l'Indonésie. Mais la terreur ne s'est pas limitée aux déplacements. Nous disposons d'informations sûres et recoupées selon lesquelles les miliciens et les Forces armées indonésiennes passeraient au peigne fin les camps de réfugiés, munis de listes d'étudiants, d'intellectuels et de militants qu'ils emmèneraient hors des camps.

5. La population entière de Dili s'est enfuie dans les collines ou a été réinstallée de force à l'extérieur du Timor oriental. Selon des informations non confirmées, un tri aurait été opéré avant les départs et de nombreuses personnes auraient disparu. Selon des témoins oculaires sûrs, des vérifications d'identité et des interrogatoires minutieux se sont déroulés lors des

/...

déplacements, et certaines personnes auraient été tuées et jetées par-dessus bord. À Kupang, on compterait des dizaines de milliers de personnes déplacées, tandis que d'importants effectifs de miliciens sillonneraient les rues, terrorisant la population locale et les personnes déplacées du Timor oriental en particulier.

6. Nous croyons que ces déplacements massifs de populations en dehors du Timor oriental ont été conçus pour donner l'impression d'un rejet généralisé du vote et d'une situation de guerre civile et pour placer de larges sections de la population sous la mainmise indonésienne, loin des regards de la communauté internationale. Mais on ne saurait écarter l'hypothèse qu'il s'agit là des premières mesures d'une campagne de génocide visant à éliminer, par la force, le problème du Timor oriental.

Exécution d'étudiants, d'intellectuels et de militants

7. Hormis les tueries qui auraient été perpétrées à la faveur du programme de déplacements, on compterait de nombreux morts au Timor oriental. On craint, en particulier, que nombre de militants pro-indépendantistes et autres personnalités locales, y compris des membres du clergé, aient été tués en représailles contre leur soutien réel ou supposé à l'option indépendantiste. Des tueries massives se seraient également produites en divers lieux tels que Dili et le camp de personnes déplacées dans l'église de Suai.

8. Ces crimes contre l'humanité s'inscrivent manifestement dans l'optique d'une politique de la terre brûlée. La réduction du Timor oriental à l'état de ruines, qui vise à donner une leçon à la population et à compromettre la transition vers l'indépendance, se veut également un avertissement aux autres régions de l'Indonésie qui nourriraient des velléités de séparation. Mais le pire est peut-être encore à venir. Une bonne partie de la population demeure très vulnérable à la famine et aux agressions. Selon nos informations, la guérilla pro-indépendantiste est encore concentrée dans certaines zones, sa direction politique se trouvant à Dare, près de Dili. Les pénuries de nourriture et d'eau deviennent préoccupantes, et l'on ne saurait exclure l'éventualité de nouvelles opérations militaires contre ces populations.

9. Ces destructions n'ont pas été opérées par des populations civiles frustrées et angoissées. C'est le mythe que les autorités indonésiennes s'efforcent de diffuser. L'existence de liens directs entre les miliciens et les militaires ne fait plus l'ombre d'un doute et a été dûment étayée par la MINUTO au cours des quatre derniers mois. Mais l'ampleur et le caractère systématique de la destruction du Timor oriental intervenue au cours de la semaine écoulée ont révélé un nouveau degré de participation de l'armée à l'exécution de ce qui était jusque-là une opération plutôt déguisée. Cette intervention déclarée de l'armée a maintenant été légitimée par la promulgation de la loi martiale.
